

Info

AVRIL 2017 / N°321

notre commune

Montigny

MONTIGNY
les Communes

Journal d'informations municipales et locales

www.montigny95.fr



Associations



Sports et jeunesse



Education



Enfance périscolaire



Petite enfance

Budget municipal Les priorités pour 2017



Culture

0%

d'augmentation
des impôts locaux



Grands projets



Solidarité - Handicap



Sécurité



**LABEL VILLE
ECO PROPRE :**
Une première étoile
pour Montigny

LIRE P10



LIRE P13

JEUNESSE :
Les vacances d'été,
c'est maintenant
qu'il faut y penser !



LUDOTHÈQUE

Samedi 4 mars. Les nouveaux locaux de la ludothèque, rue Auguste-Renoir, ont été inaugurés en présence de Jean-Noël Carpentier, député-maire et de nombreux élus.



THÉÂTRE

Dimanche 5 mars. Standing ovation pour Jean-Claude Dreyfus, Julia Duchaussoy et Darius Kehtari dans *Le Chant des Oliviers*. Après la représentation, les trois comédiens se sont prêtés au jeu des autographes et photos pour le plus grand plaisir des spectateurs.



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Les élus de Montigny, avec la participation de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA), et des Pompiers de Montigny, ont commémoré le 19 mars 1962, date du cessez-le-feu en Algérie.



CONVENTION POLICES MUNICIPALE ET NATIONALE

Judi 2 mars. La sous-préfète d'Argenteuil, Martine Clavel et Jean-Noël Carpentier, député-maire ont signé une convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la police municipale de Montigny (au centre de l'image), en présence du premier adjoint Marcel Saint-Aubin et de la commissaire de police d'Ermont, Maryline Doll et de son adjointe Clotilde Tenaglia.



EXPOSITION À LA MAISON DES TALENTS

Du 10 au 26 mars, Karine Breschia a présenté ses œuvres picturales à l'espace Corot. L'artiste ignymontaine a rencontré un franc succès avec la présentation de son Forever, personnage attendrissant sorti tout droit de son imagination.



2017 : MONTIGNY N'AUGMENTE PAS SES IMPÔTS

La ville a délibéré sur le budget communal le 23 mars dernier. Un budget à la fois réaliste et ambitieux qui tient ses promesses malgré un contexte financier difficile. Néanmoins la bonne santé financière de notre commune nous permet d'aborder une nouvelle fois sereinement cette situation. Le budget 2017 est donc à la fois raisonnable et efficace, il garantit une qualité de services en termes d'accueil et d'équipements, sans augmentation de la fiscalité pour la huitième année consécutive ! La ville est bien gérée quoiqu'en dise l'opposition municipale dans sa posture politicienne habituelle. La ville s'améliore, ainsi en matière d'embellissement, l'entretien des espaces boisés demeurent une priorité, avec la continuité cette année de la reprise du bois de Boissy. Ce ne sont pas moins de 5 bois qui seront accessibles pour chaque ignymontain à moins de 5 minutes à pied. En matière d'investissement, la réhabilitation de l'école Cézanne, le début des travaux de la future école de la gare, comme la création de jardins familiaux supplémentaires sont à l'image de notre politique d'investissement 2017 à la fois volontaire et résolument tournée vers l'avenir. En matière de sécurité, une autre priorité de notre mandat, il est prévu de renforcer notre police municipale, une démarche complétée par l'implantation courant 2017 de nouvelles caméras de vidéo-protection. Enfin, sur Montigny, nous sommes attachés au vivre ensemble, aussi pour développer la dynamique associative nous maintenons à même hauteur l'enveloppe des subventions versées aux associations, un financement que vient compléter l'accompagnement logistique (prêt de salle, matériel..) déjà existant. Je vous invite maintenant à lire le dossier *Finances* que nous avons voulu simple mais didactique.

Jean-Noël Carpentier, votre député-maire

2
Retour en images

4
Travaux

5 à 8
Dossier spécial
budget 2017

9
Vie associative

Prochaine collecte de don du sang, tournoi de volley, les 50 ans de la MLC...

10
Actualités

La bibliothèque transférée à Val Parisis, le label AVPU, les élections 2017

11 à 12
Ça bouge /
Agenda du mois

Les Coquettes se confie à Montigny-notre-commune, vernissage à Corot le 21 avril prochain...

13 / Jeunesse

Bafa citoyen, les séjours été...

14 / Tribunes

15 / A savoir



p5



p10



p11



p13

N° 321 / Avril 2017

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles Tél. : 01 39 31 38 20. Mail : communication@ville-montigny95.fr **Directeur de la publication** : Jean-Noël Carpentier **Rédaction** : Juliette Lehembe, Claire Simiana, Delphine Boussam, Dominique Laurent, Christopher Thebault, **Photographes** : Joris Fouchereau, Anthony Voisin, Camille Hue, service communication **Exécution graphique** : Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01 **Tirage** : 8 800 exemplaires



Jardins familiaux

La ville entreprend, actuellement et pour une durée de huit semaines, la création de 14 jardins familiaux à l'angle de l'avenue des Frances et de l'impasse des Hautes-Bornes. Depuis le 20 mars dernier, le stationnement est interdit côté impasse des Hautes-Bornes pour permettre la réalisation des travaux. Par ailleurs, la vitesse est limitée à 30km/h aux abords du chantier.



Rue de Conflans

Création de trottoirs et reprise du revêtement rue de Conflans, entre le chemin des Blondes et la rue du Général-de-Gaulle. Les travaux durent 1 mois à compter du 3 avril.

Résidence Les Sources

Travaux de rénovation et embellissement de la place de la résidence Les Sources. Les dalles ont d'ores et déjà été retirées. Est aussi prévu le remplacement de certains candélabres, de bancs et de corbeilles. Fin des travaux prévue mi avril.



Mégarama

Les travaux se poursuivent sur le site du prochain multiplexe, avenue Victor-Bordier. L'achèvement est prévu en fin d'année.



Fibre optique

Vingt-quatre armoires ont été installées par SFR en charge de réaliser les opérations de déploiement de la fibre optique. Depuis ces armoires, la fibre sera distribuée aux immeubles ou maisons individuelles. Fin 2018, début 2019... tous les foyers ignymontains devraient être raccordés.



Quartier de la gare

Démolition de la clôture de l'ancienne maison de retraite rue du Général-de-Gaulle dans le cadre de l'aménagement du quartier.

Spécial budget 2017



DOSSIER

Parmi les dépenses d'investissement cette année, l'aménagement d'une maison de la petite enfance où seront regroupés les services municipaux en charge de ce secteur.

Un budget 2017 dans le respect des engagements municipaux

De nombreuses interrogations demeurent quant à la politique qui sera menée demain en matière de dotations aux collectivités locales.

Les baisses de recettes impactent lourdement les collectivités territoriales. Au-delà des dotations de l'Etat, ce sont aussi les financements croisés (Département, Région) qui se raréfient. Les dépenses obligatoires, quant à elles, ne cessent cependant d'évoluer : entretien des bâtiments, les voiries, frais de fonctionnement des services... Il existe aujourd'hui un risque financier réel pour les collectivités locales qui doivent faire face aux enjeux de demain avec des budgets de plus en plus contraints. Une chose est sûre : pour l'équipe municipale, le budget doit continuer à traduire les engagements de 2014. La bonne santé financière de la commune, son endettement maîtrisé et les initiatives engagées pour continuer à dégager des marges de manœuvres à l'instar des contrats d'assurances renégociés dont les montants pour 2017 vont baisser de 57% (en conservant les mêmes conditions de couverture) permettent d'appréhender ces pertes de recettes en toute confiance tout en conservant une politique d'investissement dynamique. Une stratégie qui repose aussi sur des dépenses de fonctionnement pleinement maîtrisées. La ville investira donc en 2017 plus de 11 millions d'euros sans emprunter un euro. Soucieuse du cadre de vie, Montigny poursuivra la reconquête de ses espaces boisés et accompagnera les associations dans le cadre d'une enveloppe budgétaire maintenue à même hauteur que l'an passé. Enfin, concernant la politique fiscale, les impôts locaux n'augmenteront pas pour 2017 et ce pour la huitième année consécutive.



2 QUESTIONS À PHILIPPE BENNAB

Adjoint au maire délégué aux finances et au personnel communal

Montigny Notre Commune : dans quel contexte la municipalité a-t-elle préparé le budget ?

Philippe Bennab : La dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée par l'Etat baisse une nouvelle fois de plus de 5 %. Certes, Montigny bénéficie enfin d'une péréquation fiscale plus juste. Mais notre ville est confrontée à un affaiblissement durable de ses recettes. La maîtrise de nos coûts de fonctionnement permet d'importantes économies de gestion tout en proposant des services publics communaux de qualité et accessibles. Nous préparons l'avenir en continuant à investir, sans emprunter et sans augmenter les impôts locaux.

MNC : quelles sont les actions prioritaires envisagées cette année ?

PB : La jeunesse et l'enfance sont une des premières priorités avec par exemple le développement au Point Information Jeunesse (PIJ) d'une aide aux devoirs ou encore le ravalement de l'école Paul-Cézanne. Le recrutement de trois nouveaux policiers municipaux est également prévu. La ville amplifie ses actions en matière de propreté des espaces publics, de fleurissement, d'offre de jardins familiaux et de gestion durable des espaces boisés. L'aménagement de la place Eugène-Delacroix est prévu. Pour préserver les associations, nous maintenons le montant des subventions communales.

Le budget 2017

de Montigny-lès-Cormeilles

Comment ça marche ?

Le budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune.

Il est voté tous les ans par le conseil municipal. Le budget se doit d'être toujours équilibré en dépenses et recettes.

Le débat d'orientations budgétaires s'est tenu lors du conseil municipal du 23 février 2017. Le vote du budget primitif a été adopté le 23 mars dernier. L'ensemble des recettes et dépenses prévisibles pour 2017 le compose. Le budget 2017 traduit les priorités réaffirmées de l'équipe municipale : la jeunesse, l'embellissement du cadre de vie, une offre culturelle de qualité, un service public efficace en prenant en compte la non-augmentation des taxes d'habitation et foncière.

39 082 694 euros

en investissement et en fonctionnement

Chaque chiffre correspond au montant total des dépenses d'investissement et de fonctionnement dans un domaine donné. Ici les priorités de l'équipe municipale :



Cadre de vie

(entretien des voiries, réseaux et espaces verts)

5 244 077 €



Education

5 055 339 €



Solidarité - Handicap

(notamment la subvention au CCAS)

781 205 €

6

Engagement pris, engagement tenu...

Les taux des taxes d'habitation et foncière sont une nouvelle fois maintenus. C'est la 8^e année consécutive et l'un des engagements majeurs de l'équipe municipale. Le budget global de la ville a été élaboré sur ce principe.



Grands projets

(voir page 8, Zoom sur les dépenses d'investissement)

3 666 000 €



Enfance (périscolaire)

5 091 687 €



Sécurité

781 641 €



Culture

966 747 €



Subventions aux associations

410 000 €



Sports et jeunesse

1 559 556 €



Petite enfance

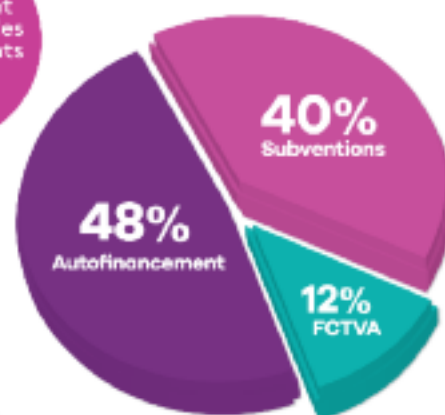
1 638 001 €

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement proviennent de différentes sources. La première : les subventions. Le taux relativement élevé de subvention traduit, à Montigny, la mise en place d'une stratégie active de recherche de financement. D'autant que, cette année, les dépenses d'investissement se feront sans aucun recours à l'emprunt grâce à un autofinancement dégagé en 2016, deuxième source de recette d'investissement pour la ville. Enfin, le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) constitue la principale aide de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'investissement, il s'agit concrètement d'un prélèvement sur les recettes de l'Etat.

Les recettes et les dépenses d'investissement s'équilibrent à hauteur de 11 033 408 euros.

Financement prévisionnel des investissements pour 2017.



Contribution des habitants

Montigny 2015

Montigny 2016

Montigny 2017

Moyenne nationale des villes de +/- 20 000 habitants

Taxe d'habitation

17%

17%

17%

18,41%

Taxe foncière

18,99%

18,99%

18,99%

23,42%

Zoom sur les dépenses d'investissement de 2017



Education

Les travaux de ravalement de l'école Paul-Cézanne pour un montant de 800 000 €.

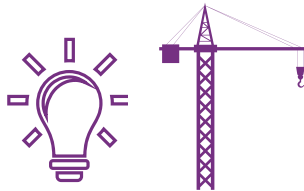
Le gros du chantier aura lieu pendant les vacances d'été de façon à ne pas gêner les jeunes élèves et les équipes enseignantes. Au programme, remplacement de 147 baies vitrées et fenêtres, traitement thermique des façades de 17 classes et des espaces communs.



Petite enfance

La création d'une maison de la petite enfance pour un montant de 275 000 €.

Les travaux d'aménagement et d'agrandissement des locaux existants aux 6 et 8 rue Simone-de-Beauvoir vont permettre de proposer une offre de services regroupée. Objectif : gagner en efficacité dans la réponse donnée aux jeunes parents.



Grands projets

L'aménagement de la place Eugène-Delacroix, pour un montant de 600 000 €, vient conclure le projet plus global qui portait sur la rue Auguste-Renoir et les abords du collège.

Sont donc prévus la démolition et le désamiantage de 1500 m² de bâtiments. A la place, une quarantaine de places de parking et un espace vert paysager seront construits.



Cadre de vie

750 000 € seront investis dans des travaux de voirie cette année : entretien des voies, aménagements nouveaux pour une meilleure sécurité, organisation du stationnement en surface...



Handicap

261 000 € sont investis dans la mise en accessibilité des bâtiments communaux comme le prévoit le plan pluriannuel adopté par l'équipe municipale. Il s'agit cette année de rendre accessible l'église Saint-Martin aux personnes à mobilité réduite et, dans d'autres bâtiments communaux, d'élargir une vingtaine de portes intérieures, de mettre en conformité trois cages d'escalier et de créer deux blocs sanitaires conformes.



Rénovation de la passerelle rue des Frances

180 000 € sont nécessaires à la rénovation de la structure. La réfection des revêtements de la passerelle est bien sûr également prévue.

Une dette faible, saine et en diminution

Constituée à 92% de prêts à taux fixes (son taux moyen est de 2,4 %) la dette de Montigny aura nécessairement diminué à la fin de l'année compte tenu qu'elle n'empruntera pas en 2017 et qu'elle autofinancera ses dépenses d'investissement.

Au début 2017, la dette était déjà en dessous de la moyenne nationale de même strate et s'établissait à 889 € par habitant. Les charges financières de la commune (les intérêts qu'elle verse aux prêteurs) baissent grâce à une gestion active de la dette. Montigny autofinancera les 11 millions d'euros d'investissement prévus en 2017 sans emprunter un euro.

VIE ASSOCIATIVE

Joyeux anniversaire à la MLC !

Une semaine riche en sourire et en émotion pour les membres de la MLC qui fêtaient du 18 au 25 mars le cinquantième anniversaire de l'association.

Et la MLC n'a pas pris une ride ! La soirée d'ouverture a fait salle comble, l'exposition retraçant son existence a largement plu et que dire de la soirée de clôture ! Un franc succès... Vivement les 60 ans !



Sept jours de fête pour célébrer les 50 ans de la MLC. De nombreuses animations ont eu lieu tout au long de la semaine.



Montigny à l'heure de l'escrime

Les jeunes sportifs de la Riposte Ignymontaine ont participé, le dimanche 12 mars, au Challenge de la ville par équipes.

110 escrimeurs, dans la catégorie des moins de 11 ans venus de toute la région parisienne et même de Normandie, ont participé au tournoi dans une ambiance familiale et conviviale.

Félicitations à Kaïna Eude et Loriane Rodriguez qui se hissent à la 3^e place. Un grand bravo également à Joachim Hirlimann qui termine 7^e.



Podium des filles.

Belle réussite pour la Nuit de l'eau !



Samedi 18 mars, de 20h à 23h, la piscine intercommunale accueillait la Nuit de l'eau, un événement national proposé par la fédération française de natation, organisé par le club Montigny natation et soutenu par la communauté d'agglomération Val Parisis et la ville de Montigny.

Une trentaine de baptêmes de plongée (réalisés par les moniteurs du club de Taverny) a eu lieu sur la centaine de participants enregistrés. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles organisateurs de cette belle soirée nocturne dans l'eau ! Les 329 euros de recette de l'événement sont reversés à l'Unicef.

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le samedi 22 avril, salle René-Char, rue Auguste-Renoir, de 10h à 15h30.

Cette collecte est organisée par l'établissement français du sang (EFS) de Pontoise, avec le soutien et la présence de l'amicale des donneurs de sang du Parisis. Le 30 mars dernier, la ville a reçu le trophée trois cœurs à l'occasion du salon des maires.

Infos : Etablissement français du sang (EFS), numéro vert : 0 800 109 900 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur www.dondusang.net.

Chasse aux œufs

La Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) organise, le lundi 17 avril, une chasse aux œufs pour célébrer les fêtes de Pâques.

Venez nombreux, petits et grands, dans le parc de l'hôtel-de-ville à partir de 10h30 pour une matinée chocolatée.

Contact : 01 39 97 67 50.

Présidentielle 2017, votons !



Il est obligatoire de passer par l'isoloir pour voter.

Les Français élisent pour cinq ans le Président de la République les dimanches 23 avril et 7 mai. Les dernières informations pour voter en toute sérénité ! Chaque habitant, inscrit sur les listes électorales a reçu récemment une nouvelle carte d'électeur. Sur celle-ci, est précisé le bureau dans lequel il est invité à se présenter pour voter. La ville est composée de douze bureaux ouverts de 8h à 20h. Il est néanmoins conseillé d'arriver vingt minutes avant la fin pour avoir le temps de voter. Vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur ? Vous pouvez tout de même voter en présentant une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...). Les dimanches 23 avril et 7 mai, le service Population tient une permanence téléphonique au 01 30 26 30 26 de 8h à 20h.

Vous ne pouvez pas aller voter ? Optez pour la procuration !

Vous devez faire établir une procuration à une personne de confiance obligatoirement éléctrice de la commune, en vous rendant au commissariat de votre choix ou au tribunal d'instance de Sannois. Pensez à prévoir un délai suffisant d'acheminement pour la procuration.

INFOS au service Population : 01 30 26 30 20 et sur www.montigny95.fr

La ville signataire du contrat d'intérêt national



Le contrat d'intérêt national (CIN) « Aux franges de la forêt de Pierrelaye » a été signé, le mardi 21 mars dernier, entre l'Etat et les collectivités concernées.

Le CIN touche neuf villes (Beauchamp, Bessancourt, Frépillon, Herblay, Méry, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Saint-Ouen-l'Aumône et Taverny). Ce dernier a pour but la reprise de la forêt de Pierrelaye pour permettre la réalisation

de projets d'aménagement paysager, économique et urbain et de logements.

Sont signataires du CIN : Jean-Yves LATOURNERIE, préfet du Val-d'Oise ; Arnaud BAZIN, président du Conseil départemental du Val d'Oise ; Alain RICHARD, sénateur-maire de Saint-Ouen-l'Aumône ; Jean-Noël CARPENTIER, député-maire de Montigny-lès-Cormeilles ; Yannick BOËDEC, président de la Communauté d'agglomération Val-Paris ; Dominique LEFEBVRE, président de la Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise ; Roland GUICHARD, président de la Communauté de communes de la vallée de l'Oise et des Trois Forêts ; Bernard TAILLY, président du Syndicat mixte d'aménagement de la Plaine de Pierrelaye ; Michel VALLADE, maire de Pierrelaye ; Florence PORTELLI, maire de Taverny ; Francine OCCIS, maire de Beauchamp ; Jean-Christophe POULET, maire de Bessancourt ; Bernard TAILLY, maire de Frépillon et Philippe ROULEAU, maire d'Herblay.

Montigny obtient la première étoile du label Ville éco-propre !



Remise du prix à Michel Mansat, conseiller délégué en charge de la propreté.

Montigny est adhérente depuis 2016 à l'association des villes pour la propreté urbaine (AVPU).

Cette association nationale a pour objectif de rassembler les villes et leur personnel afin de faire progresser la propreté urbaine et d'éveiller les consciences sur l'importance du thème. La ville peut aussi profiter de rencontres et des expériences des autres villes adhérentes françaises ou belges. Et c'est pour son implication à la mise en place d'indicateurs d'objectifs de propreté (IOP) que Montigny se voit récompensée par cette première étoile du label Ville éco-propre.

La bibliothèque Georges-Brassens devient intercommunale

Le transfert de compétences de la bibliothèque Georges-Brassens à la communauté d'agglomération Val Parisis a été acté. Mais quels changements pour les Ignymontains ?

A compter du 1^{er} avril 2017, la bibliothèque fait partie du réseau des neuf médiathèques gérées par la communauté d'agglomération Val Parisis. Concrètement, ce ne sont plus 48 000 documents mais 400 000 qui seront désormais bientôt accessibles aux Ignymontains. Les usagers peuvent consulter l'actuel catalogue de la bibliothèque Georges-Brassens et celui du réseau à l'adresse suivante <http://mediatheques.valparisis.fr>. Le catalogue commun à toutes les médiathèques du réseau sera disponible en septembre prochain. Coté tarif, l'abonnement annuel est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants de moins de 25 ans et les bénéficiaires des minima sociaux. Cinq euros suffisent pour les adultes. Ils seront à payer à la date anniversaire de la création de la carte. Pas d'inquiétude, les usagers de la bibliothèque seront informés de la date de renouvellement de leur abonnement. Ce dernier permet d'emprunter jusqu'à 20 documents pendant 3 semaines dans les neuf médiathèques du réseau. Les horaires d'ouverture de la bibliothèque restent, quant à eux, identiques.

ÇA BOUGE

Des ateliers d'écriture dans les écoles

Lecture



Les élèves très actifs dans l'écriture de leur futur roman.

Ecole Emile-Glay, mardi 14 mars. « La dernière fois nous avons joué avec les mots et le vocabulaire. Je vous félicite pour la bonne tenue de vos classeurs. Nous allons écrire ensemble un roman d'une cinquantaine de pages », assure Nathalie Leone. Conteuse professionnelle et passionnée, elle anime deux ateliers d'écriture à l'école Emile-Glay. Captivés, les élèves retiennent leur souffle. Ecrire, c'est du sérieux. En dix demi-journées les classes de CM1 et CM2 de Delphine Camier et Nadia Benyamina auront écrit un roman. Les ateliers d'écriture sauront dynamiser l'esprit créatif des jeunes élèves. Une forêt de doigts se lève à chaque demande de Nathalie Leone, dans un bruissement joyeux et ordonné. « L'histoire peut commencer si nous avons au moins un personnage précis » avertit la conteuse. Il s'agit ce mardi de le faire naître collectivement. Gianni, Grégory, Clémence, Amir, Adam et tous les autres, concentrés et actifs, rivalisent d'imagination.

Exposition à la maison des talents

Expo



La mécanique des rêves de Marianne le Vexier (100x100, acrylique et huile sur toile).

Marianne Le Vexier présente ses gravures et peintures du 21 avril au 7 mai à Corot.

Cette artiste est toujours en quête de nouvelles matières pour réinventer son art, elle peint aujourd'hui dans le béton frais.

Exposition Vernissage

Vendredi 21 avril à 19h

Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Maison des talents espace Corot. Grande Rue

Rencontre...

Juliette, Lola et Marie : 3 Coquettes super chouettes !

Spectacle



© Héléne Pambrun

Rigolotes, énergiques et fonceuses mais aussi têtues, gaffeuses et de mauvaise foi... Voilà comment les Coquettes se décrivent elles-mêmes ! Sur scène, les trois amies font rire et donnent la pêche ! Rendez-vous le vendredi 28 avril prochain pour découvrir ces drôles de dames.

Montigny-notre-Commune : Présentez-nous votre spectacle...

Les Coquettes : C'est un mélange de chansons et de sketches. Nous avons conçu ce spectacle toutes les trois ensemble. Nous nous sommes connues dans la comédie musicale *Le soldat rose*. De là est née notre amitié et l'envie de monter un projet commun. Ce spectacle est le reflet des femmes que nous sommes devenues. Sur scène, on parle de drague mais aussi d'amitié. On aborde des sujets légers et plus sensibles. Certains textes sont même coquins mais jamais vulgaires.

Montigny-notre-Commune :

Comment réagit le public à la sortie du spectacle ?

Les Coquettes : Un soir, une femme a dit que nous devrions être remboursées par la sécurité sociale tant le spectacle lui avait redonné la pêche. Plus sérieusement, la plupart du temps, les filles trainent leur copain et ils ne regrettent pas d'être venus.

Montigny-notre-Commune : Quels sont vos prochains projets ?

Les Coquettes : Parcourir le monde entier et se produire à Las Vegas à la place de Céline Dion (rires)... On espère que les Coquettes perdurent et que nous puissions encore créer ensemble et pour longtemps.

Si leur bonne humeur est à la hauteur de leur talent, elles iront très loin !

Vendredi 28 avril Les Coquettes Centre culturel Picasso à 20h30

Rue Guy-de-Maupassant. Préventes : lundi 24 avril et mercredi 26 avril de 17h30 à 19h. Tarifs : 20 € (extérieurs)/15 € (Ignymontains)/10€ tarif réduit : mineurs, étudiants, demandeurs d'emploi.

Réservations : 01 30 26 30 50

AGENDA | AVRIL 2017

SAMEDI 15

➤ CHASSE AUX ŒUFS
Piscine intercommunale de Montigny,
de 14h à 16h. Rue Auguste-Renoir
Sur réservation. Tarif : 3€ (résidents)
/ 4€ (extérieurs).
Contact : 01 30 26 34 15

LUNDI 17

➤ CHASSE AUX ŒUFS
ORGANISÉE PAR LA MLC
Parc de l'hôtel-de-ville, à 10h30
Contact : 01 39 97 67 50

➤ THE 30E MONTIGNY 2017
TOURNOI DE VOLLEY 4X4 MIXTE
Espace Léonard-de-Vinci et
gymnase Pierre-Carlier de 11h à 20h
Entrée libre.
Contact : 09 54 18 51 61

DU 21 AVRIL AU 7 MAI

➤ EXPOSITION DE
MARIANNE LE VEXIER
Vernissage le vendredi 21 avril à 19h
Ouverture les mercredis, samedis
et dimanches de 15h à 18h
Maison des talents-espace Corot
Grande Rue

SAMEDI 22

➤ THÉ DANSANT
Foyer club municipal de 15h à 18h
Place de la Libération
Contact : 01 30 26 37 81

VENREDI 28

➤ SPECTACLE LES COQUETTES
Centre culturel Picasso à 20h30
Rue Guy-de-Maupassant ▶

▶ Tarifs : 20 € (extérieurs)/
15 € (Ignymontains)/10 € (tarif réduit :
mineurs, étudiants, demandeurs d'emploi).
Préventes 24 et 26 avril de 17h30 à 19h
Réservations : 01 30 26 30 50

DIMANCHE 30

➤ CÉRÉMONIE DU SOUVENIR
DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION
Place de la Libération, à 11h45

MON PTI CINE



LEGO BATMAN, LE FILM

➤ Mercredi 5 avril à 14h30
➤ Dimanche 9 avril à 14h30
Réalisé par Chris McKay
USA - 2017 - 1h30
Animation à partir de 6 ans

LE VOYAGE EN BALLON

➤ Mercredi 12 avril à 14h30
Séance ciné-goûter
Réalisé par Anna Bengtsson
Fr-Suède-Russie-2017-37 minutes
Animation à partir de 4 ans

TOUS EN SCÈNE

➤ Dimanche 16 avril à 14h30
Réalisé par Garth Jennings
USA - Japon - 2017- 1h48
Animation à partir de 5 ans

SEULS

➤ Mercredi 19 avril à 14h30
Dimanche 23 avril à 14h30
Réalisé par David Moreau
Fr-2017-1h30
Fantastique à partir
de 12 ans

LA BELLE ET LA BÊTE

➤ Mercredi 26 avril à 14h30
➤ Dimanche 30 avril à 14h30
Réalisé par Bill Condon
USA-2017-2h10
Fantastique à partir de 6 ans

Retrouvez le détail des films sur www.montigny95.fr (rubrique Agenda) Tarif unique : 3,50 € - tarif de groupe : 2,50 €.

Carte d'abonnement : 6 € Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2 € ALLO MON PTI CINE : 01 30 26 30 50.

| COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

Qu'ils y restent de Régis Lejonc, Riff Reb's, Pascal Mériaux *Les Éditions de la Gouttière*



Voici une bande dessinée pour la jeunesse jusqu'à 99 ans, à faire frémir à petits bouillons, à faire blêmir le petit chaperon rouge, à faire détalier le loup, à désosser le squelette... *Qu'ils y restent* est magistralement illustré et rend hommage à l'illustrateur de contes russes Ivan Bilibine. La mise en scène invite l'imaginaire à voyager d'autant d'antan. Vous aurez deviné que tous les ingrédients de la peur et des personnages de contes y sont représentés. En effet, les talentueux Riff Reb's, Régis Lejonc et Pascal Mériaux mixent ces créatures pour créer un conte très original laissant le lecteur en haleine jusqu'à la fin, laissant chacun à ses souvenirs d'enfant, au plaisir que procure la lecture... et qui fait grandir chacun d'entre nous, à tout âge !

BAFA citoyen : mode d'emploi

Dix-huit jeunes ignymontains bénéficient, cette année, du dispositif BAFA citoyen proposé par la ville.

Cette dernière finance toutes les étapes du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA) pour les jeunes retenus âgés de 17 à 25 ans. En contrepartie, ils s'engagent à consacrer 50 heures de bénévolat, à réaliser au sein des services municipaux. Le dispositif est désormais bien rodé, les dix-huit jeunes ignymontains retenus ont déjà passé leur stage théorique de 10 jours. A la suite, ils ont été conviés par le service municipal de la jeunesse (SMJ) à rencontrer des professionnels de l'animation. Pour mettre toutes leurs chances de leur côté, les futurs animateurs n'ont pas hésité à poser des questions aux intervenants présents : le service enfance de la ville, une conseillère en image et un responsable de l'UCA, organisateur de séjours de vacances. Désormais,

ils ne leur restent plus qu'à prendre contact avec les recruteurs pour s'engager dans des domaines qui les intéressent avant de passer leur formation de perfectionnement. Après ce dernier stage, ils auront alors validé leur BAFA. Celui-ci leur permettra de travailler au sein des accueils de loisirs et d'encadrer en autonomie des groupes d'enfants et de jeunes.



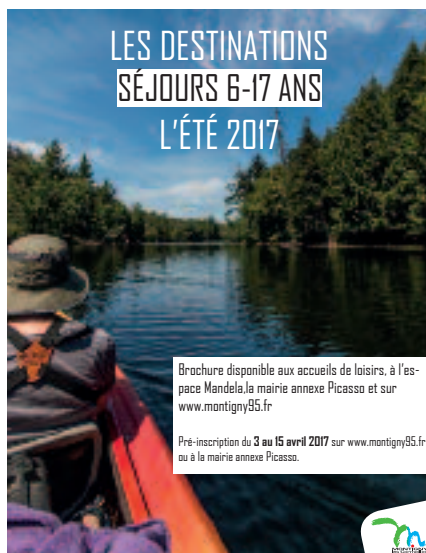
Les jeunes du BAFA citoyen aux côtés du service de l'enfance et d'un responsable de l'UCA.

Séjours d'été, la jeunesse à l'honneur !

Envie de soleil, d'aventures, d'activités, de découvertes ? La ville propose pour les plus jeunes sept séjours de vacances en juillet et/ou août.

Pour les 6-14 ans, le rendez-vous est ainsi donné dans le pays Basque pour deux séjours de quinze jours. Au programme, de l'aventure et des sports de plage. Pour les 7 à 13 ans, destination Gouville-sur-Mer, dans la Manche, avec pour objectif l'utilisation des éléments naturels du département notamment le vent... Artigues accueillera les pré-adolescents de 11 à 14 ans pour des activités de pleine nature et les plus âgés (14 à 17 ans) partiront eux à la rencontre de nos voisins les Anglais. Il y en a pour tous les goûts ! Le tarif est soumis au quotient familial pour permettre à tous de profiter de vraies vacances.

Descriptifs et pré-inscription jusqu'au 15 avril sur www.montigny95.fr ou Espace Famille au 01 30 26 30 30.



Brochure disponible aux accueils de loisirs, à l'espace Mandela, la mairie annexe Picasso et sur www.montigny95.fr

Pré-inscription du 3 au 15 avril 2017 sur www.montigny95.fr ou à la mairie annexe Picasso.

11-17 ANS, À VOUS DE CONSTRUIRE VOS VACANCES POUR CET ÉTÉ !

Une nouveauté cette année proposée par la ville : c'est aux jeunes d'inventer leur séjour d'été !

Le service municipal de la jeunesse propose ainsi aux jeunes de 11 à 17 ans d'organiser leurs propres vacances : c'est bon de choisir soit même le lieu, les activités, le rythme, le thème... Pour faciliter l'organisation, plusieurs réunions de préparation sont organisées auxquelles sont conviés les jeunes qui veulent participer au projet. La première rencontre, le mardi 4 avril de 17h à 18h30 à l'espace Mandela, nécessite la présence d'un parent pour valider la participation. Les réunions des lundi 10 et mercredi 12 avril ne s'adressent, elles, qu'aux jeunes et vont permettre de mettre à plat les envies et souhaits des différents participants. D'autres réunions pourront se tenir mais celles-ci seront organisées par les jeunes eux-mêmes.

Infos sur le séjour d'été à construire

Service municipal de la jeunesse –
espace Nelson-Mandela
Avenue Aristide-Maillol. Tél. : 01 30 26 36 50.

« En application des dispositions de l'art. L. 2121-27-1 CGCT, les tribunes politiques seront maintenues pendant la période des élections »

• A quelques semaines de l'élection présidentielle, on peut d'ores et déjà regretter chez certains candidats l'écart entre le discours idéologique et les actes du quotidien. Chantre du libéralisme et du contrôle financier, le cas Fillon en est la triste illustration. Défenseur d'une politique d'austérité pour les autres, le candidat de la droite soutenu localement par le groupe d'opposition municipale LR (M. Marques et Mme Docteur.), ne peut que faire jurisprudence. Englué dans de sombres affaires, « couronnées » par une mise en examen, on peut regretter un triste spectacle. Les turpitudes juridico-financières de F. Fillon n'amènent cependant pas M. Marques à plus d'humilité. Bien au contraire, maniant désinformations et contre-vérités avec une maestria qu'il faut lui reconnaître, il continue à se répandre sur tout. Ainsi, parlant du problème de ramassage des déchets ménagers il aime à distiller comme à son habitude des séries de mensonges éhontés laissant planer l'idée que le ramassage des déchets est de compétence communale alors qu'il s'agit d'une compétence de la seule Communauté d'Agglomération. La majorité municipale vous l'aurez compris préfère elle, agir !! à l'image des démarches engagées par notre député maire sur ce dossier qui a saisi le président du syndicat Emeraude en charge de la collecte, en exigeant la mise en place d'un service de qualité. Au quotidien, nous œuvrons à défendre les intérêts des ignymontains à l'instar de notre budget 2017 à la fois ambitieux et maîtrisé trouvant sa traduction dans notre politique fiscale sans augmentation pour la 8^{ème} année consécutive.

Pour le groupe des élus progressistes et républicains
Clara PLARD

• Cette fois, on y est ! C'est la dernière ligne droite vers le grand rendez-vous qui, tous les cinq ans, fait se rencontrer les français et ceux qui se présentent pour guider leur destinée et celle de leur pays. Cette campagne présidentielle n'a pas d'égale dans la cinquième République. Elle se déroule sans aucun des candidats attendus, enfin presque. Elle est violente à un point jamais atteint, allant jusqu'à la caricature ressortie des années sombres de notre histoire, la morale est balayée sous le prétexte de la légalité. Quant aux programmes, ils sont parfois tellement excessifs et/ou peu clairs que beaucoup ne savent pas encore pour qui voter, ce qui est grave en regard des défis qui attendent notre pays. Mais ne nous trompons pas, ce vers quoi nous devons aller, c'est la poursuite des réformes engagées durant ce quinquennat pour toujours plus de progrès social mais aussi plus de compétitivité de nos entreprises pour que la baisse du chômage s'accroisse. La gauche a une responsabilité énorme dans cette élection. Elle doit, par son intelligence, son esprit de combat, se retrouver autour de ses valeurs pour engendrer une dynamique forte et faire gagner une République qui redonne de l'espoir et la fierté d'appartenir à la France, dans toute sa diversité. Une République solidaire, juste, égalitaire, responsable, respectée, exemplaire, tournée vers un avenir plus écologique pour le respect de notre planète.

Pour le groupe des élus Socialistes et Républicains
Monique LAMOUREUX

• Une autre politique est possible, Les élus Front de Gauche au conseil municipal, dans leur diversité, partagent la conviction que seul Jean-Luc Mélenchon propose un projet de société en rupture avec les politiques d'austérité dont les seuls gagnants sont les grandes fortunes. Il est le seul à contrecarrer les Macron, Fillon et Le Pen qui, depuis des décennies, sont les maillons du capitalisme, pataugeant dans les affaires financières et voulant poursuivre les politiques d'austérités actuelles. N'oublions pas que Macron est l'initiateur de deux lois : la loi El Khomeri sur le travail et la loi Macron fourretout anti social. A tous les Ignymontains, nous vous disons ne vous abstenez pas. Ces élections présidentielles et législatives auront des conséquences majeures sur notre vie et celle de notre commune. La ville est un espace commun où le bien vivre ensemble dans lequel chaque habitant peut accomplir ses projets personnels, familiaux et sociaux grâce à une organisation démocratique des espaces de vie. C'est l'un de nos points de désaccord profond avec le Député-maire qui décide de tout sans une réelle concertation avec ses élus et la population. Nous voulons également une politique de développement du territoire avec des quartiers équilibrés et non sur urbanisés. Le budget municipal s'inscrit dans une logique d'austérité que nous refusons car ces décisions vont réduire la qualité des services rendus à la population, du fait d'un manque cruel d'agents alors que Montigny voit croître le nombre de ses habitants. Nous saluons le travail important des agents territoriaux qui malgré leur désarroi accomplissent un travail remarquable reconnu par les Ignymontains.

Pour le groupe Front de Gauche
Pascal VIDECOQ

• Alors que les français attendent de la cohérence dans l'engagement de nos responsables politiques, quel grand écart de Mr CARPENTIER ! Lequel est passé du parti communiste, puis au soutien du parti socialiste et de François HOLLANDE en 2012 pour négocier son poste de député, avant désormais de soutenir Emmanuel MACRON pour cette fois essayer coûte que coûte de sauver son poste de député. Comment voulez-vous dans ces conditions que les français accordent un quelconque crédit à ces élus qui passent plus de temps à justifier leurs contradictions qu'à agir pour leurs administrés ? Car malheureusement la réalité est là, Mr CARPENTIER est prêt à toutes les compromissions pour défendre ses propres intérêts au détriment de l'intérêt général et en particulier des Ignymontains. Nous sommes favorables à la loi interdisant le cumul des mandats car nous pensons que l'engagement d'un maire doit être total. Mr CARPENTIER n'a pas voté cette loi car sa priorité c'est son mandat de député, ce qui confirme que notre Ville n'a pas vraiment d'importance pour lui. Aussi, il est clair que la seule raison qui l'obligerait à renoncer à son mandat, c'est que cette nouvelle tentative opportuniste n'aboutisse pas et que l'investiture pour les législatives lui soit refusée par Emmanuel MACRON, car sans un tel soutien il a conscience d'aller vers un échec certain et d'être sanctionné lourdement par les électeurs, notamment les Ignymontains. NOUS DISONS STOP AUX ARRANGEMENTS POLITICIENS ! Les Ignymontains méritent beaucoup mieux que ça.

Pour les élus d'opposition du Groupe du Rassemblement Ignymontain
Modeste MARQUES

Etat Civil

Naissances

Adelaïde Delahaye
Wesley Yacoub
Ridwan Adam
Nour Ahmed Khalfallah
Florian Ambroise
Noham Héloïse Leroy
Aymen Chebab
Djibril Touré
Lenzo Castan
Liyah Gomis
Baïrouki Nesrine
Chiara Da Costa Martins
Nathanael Baltengus
Esther Felix
Mostafa Ettahiri
Alexandre Beauvarlet
Melina Tolba
Amir Mghezzi
Aaron Mouci
Anis Benalla
Melina Mendes
Moreira Lollia
Luna Winter
Tom Renaut
Naïm Sehili
Ibrahim Gonzalez Roman
Luca Pouget
Laynah Mayimona Maluta

Mariages

Belkacem Berkani
Et Salima Hariouat Jérémy
Gressier
Et Sabrina Maunovier
Rachid Zeggai
Et Karima Ghaddab

Décès

VO Thi Nam
Mario Rigault
Regina Villemin
Jacques Roulin
Joëlle Pédrion

VACCINATION

La prochaine séance de vaccination publique aura lieu, le mercredi 19 avril de 17h30 à 19h, à la crèche familiale, résidence des Fossettes, 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre, sans rendez-vous. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination. Infos au 01 30 26 31 43.

SOPHROLOGIE

Sabrina Gauthier-Adige, sophrologue, s'est installée à Montigny-lès-Cormeilles au 146, boulevard de Pontoise. Pour découvrir les bienfaits de la sophrologie, rendez-vous sur son site www.sentier-sophro.fr. **Contact** au 06 73 73 33 21 ou par mail : sabrina.adige@gmail.com

TRANSPORTS : LIGNES H ET C

Les travaux de modernisation des infrastructures de la ligne H se poursuivent. Plusieurs conséquences pour les usagers jusqu'au 5 mai :

- les horaires des trains de la ligne C et H sont avancés de deux minutes entre Pontoise et Ermont-Eaubonne ;

- les trains de la ligne C sont directs de 7h30 à 8h30 entre Montigny-Beauchamp et Pontoise (uniquement dans ce sens) et de 17h à 18h, entre Pontoise et Montigny-Beauchamp (uniquement dans ce sens également), la ligne H desservira les gares situées entre ces deux points ;

- les trains de la ligne H sont supprimés le soir à partir de 21h30 entre Ermont et Pontoise (dans les deux sens). Les trains de la ligne C, quant à elle, sont supprimés à partir de 21h30 mais entre Montigny-Beauchamp et Pontoise. Pour permettre la continuité des transports, des bus de substitution seront mis en place pour assurer la desserte de la gare Montigny-Beauchamp. Il faut compter un allongement de trajet d'au moins 40 minutes.

Plus d'information au guichet ou sur www.transilien.com

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

• **Jean-Noël Carpentier**, député, vous reçoit sur rendez-vous au 01 39 78 15 68.

HOMMAGE AUX DÉPORTÉS

La ville célèbre le dimanche 30 avril la **Journée nationale du souvenir de la déportation à 11h45**.

A l'occasion de cette courte cérémonie, un dépôt de gerbes se tiendra au monument aux morts place de la Libération.

COORDONNÉES DE LA PMI

Le numéro de téléphone du centre de protection maternelle et infantile a changé. Désormais, il faut composer le 01 34 33 53 50. Les locaux se situent au 9 avenue Aristide-Maillol. **La PMI est ouverte tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.**

ATTENTION AUX CHANGEMENTS DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Désormais, la collecte est effectuée en deux fois, toujours le mercredi. Un premier passage a lieu pour les collectifs et un deuxième pour les pavillons. Il est destiné à débarrasser les habitants des objets encombrants. Ces derniers doivent être sortis la veille du jour du ramassage au plus tôt à partir de 19h.

Veillez à ne pas bloquer le trottoir et à laisser un passage suffisant pour un piéton, une poussette ou un fauteuil roulant. Les dépôts sur les trottoirs sont interdits en dehors des jours de collecte.

INTERDITS AUX ENCOMBRANTS :

gravats, appareils électriques et électroniques (écrans, ordinateurs, réfrigérateurs...), déchets végétaux, pots de peinture et produits dangereux, pneumatiques usagés... Vous pouvez les déposer à la déchetterie du Plessis-Bouchard.

PROCHAIN RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

26 Avril 2017 pour les collectifs

31 Mai 2017 pour les pavillons



L'Agenda d'Avril

Samedi 15 de 14h à 16h

CHASSE AUX ŒUFS

Piscine intercommunale de Montigny, rue Auguste-Renoir

Tarif : 3€ / 4€ sur réservation au 01 30 26 34 15

Lundi 17 à 10h30

CHASSE AUX ŒUFS ORGANISÉE PAR LA MLC

Parc de l'hôtel-de-ville, 14 rue Fortuné-Charlot

Contact : 01 39 97 67 50

de 11h à 20h

TOURNOI DE VOLLEY 4X4 MIXTE

Espace Léonard-de-Vinci et gymnase Pierre-Carlier

Informations au 09 54 18 51 61



Vendredi 21 à 19h

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE MARIANNE LE VEXIER

Exposition de peinture et de gravure du 21 avril au 7 mai

Maison des talents - Espace Corot, Grande-Rue

Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h

Samedi 22 de 15h à 18h

THÉ DANSANT

Foyer club municipal, place de la Libération

Sur réservation au service retraités
jusqu'au 14 avril au 01 30 26 37 81

Vendredi 28 à 20h30

SPECTACLE « LES COQUETTES »

Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant

Tarifs : 20 € / 15 € / 10 € - Réservations : 01 30 26 30 50

Préventes les lundi 24 avril et mercredi 26 avril de 17h30 à 19h

Dimanche 30 à 11h45

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Place de la Libération